

OFFRE D'EMPLOI – Ouvrier polyvalent (H/F/X) en bâtiment et voirie de niveau D2 à temps plein

VOTRE FONCTION

Sous la supervision directe du responsable du service des travaux, l'intéressé sera chargé d'assurer des travaux d'entretien, de réparation, de construction et d'aménagement des bâtiments, de la voirie et des infrastructures communales. Vous serez amené à accomplir des tâches connexes lorsque cela s'avère nécessaire, en fonction des besoins du service (renfort au sein des autres équipes)..

Mission

En qualité d'ouvrier polyvalent, l'intéressé sera notamment chargé de :

- Réaliser des travaux de maçonnerie (murs, murets, seuils, regards, réparations diverses, rejointoiement...)
- Réaliser des réparations de voirie (pavés, klinkers, béton, enrobés à froid, nids-de-poule...)
- Poser des bordures, filets d'eau, pavés et autres éléments de voirie
- Effectuer des travaux de terrassement et de nivellement
- Conduire une mini-pelle ainsi que divers engins de chantier
- Participer à l'entretien des bâtiments communaux (petits travaux de maçonnerie, plafonnage, carrelage, bétonnage, démolition...)
- Réaliser des travaux de coffrage et de bétonnage
- Participer à la pose de canalisations, d'avaloirs, de chambres de visite, d'égouttage
- Installer et entretenir le mobilier urbain, les clôtures, les équipements publics et la signalisation
- Participer au déneigement, au salage et aux interventions d'urgence en cas d'intempéries ou d'événements exceptionnels
- Veiller à l'entretien courant des véhicules, engins, outillages mis à sa disposition
- Respecter les règles de sécurité, les procédures de travail et le port des équipements de protection individuelle.

Cette liste de tâches n'est pas exhaustive et pourra être adaptée en fonction des nécessités du service.

PROFIL DE COMPETENCES

Compétences techniques :

- **Disposer d'une expérience professionnelle d'au moins deux ans en maçonnerie**
- Maîtriser les techniques courantes de maçonnerie
- Etre capable d'utiliser les outils et matériels de chantier en toute sécurité
- Etre capable de lire un plan simple
- Respecter les règles de sécurité

Compétences organisationnelles et relationnelles

- Capacité à travailler seul ou en équipe
- Aptitude à reconnaître les priorités et à organiser son travail en conséquence
- Capacité à communiquer avec ses collègues et sa hiérarchie de manière respectueuse et professionnelle
- S'engager à suivre les formations requises dans le cadre de la fonction
- Etre titulaire d'un permis de conduire B (indispensable)

- Le permis BE et/ou C constitue un atout, à défaut, le candidat s'engage à l'obtenir ultérieurement

CONDITIONS D'ACCES A LA FONCTION

- Etre belge ou citoyen(ne) de l'Union européenne
- Etre en possession d'un diplôme au moins égal au certificat de fin d'études techniques secondaires inférieures (ETSI) ou des cours techniques secondaires inférieurs (CTSI) ou du certificat de fin d'études professionnelles secondaires inférieures (EPSI) ou des cours professionnels secondaires inférieurs (CPSI)
- Jouir des droits civils et politiques et être de conduite irréprochable (modèle 596 al 1)
- Réussi l'épreuve de sélection (épreuve orale)
- âge minimum : 18 ans ;
- Disposer d'un passeport A.P.E ;
- Disposer d'un extrait de casier judiciaire (modèle 1) datant de moins de trois mois
- Justifier de la possession des aptitudes physiques exigées pour la fonction à exercer : satisfaire à l'examen médical d'embauche auprès du Service de Prévention et de Médecine du travail.

OFFRES ET AVANTAGES :

Un emploi stable au sein d'une équipe dynamique, une entrée en fonction rapide, des occupations variées
L'horaire des prestations est celui en vigueur au service des travaux et porte actuellement sur un volume de trente-six heures semaine, du lundi au vendredi. Occasionnellement, le travailleur peut être appelé à accomplir des prestations en dehors des jours prévus, en cas de rappel selon la nécessité du service public (service d'hiver, travaux supplémentaires, imprévus et urgences). Les prestations irrégulières sont valorisées (règles, modalités et conditions arrêtées par le conseil communal).

Le contrat proposé est un contrat à durée déterminée d'un an, pouvant déboucher sur un contrat à durée indéterminée.

Conditions financières :

Echelle barémique pour l'ouvrier(ère) en voirie : D.2 (15.272,74 à 20.680,92 €, à l'indice 138.01) + allocation de foyer ou indemnité de résidence et possibilité d'évolution de la carrière (selon les dispositions du statut pécuniaire du personnel communal), pécule de vacances et allocation de fin d'année + chèques repas + assurance second pilier de pension (3%), minimum 26 jours de congé par an, valorisation de l'ancienneté à raison de maximum 10 ans dans le privé et entièrement dans le service public.

Candidature : à adresser, par courriel avec accusé de réception, par courrier contre récépissé au dépôt ou par pli postal recommandé, au Collège Communal d'Anthisnes, cour d'Omalius, 1 à 4160 Anthisnes pour le 09 octobre 2026 au plus tard, accompagné de :

- Une lettre de motivation avec un curriculum vitae ;
- Une copie du diplôme ou titre de compétence ou de formation requis dans l'appel à candidatures ;
- Un extrait du casier judiciaire à réclamer à votre administration communale ;
- Une copie du permis de conduire.

Après sélection, un extrait de l'acte de naissance sera requis pour compléter le dossier.

Tout dossier incomplet ou ne répondant pas aux critères de sélection au moment de la clôture des candidatures ne sera pas retenu.

Contact

Pour tout renseignement, contactez Karol WERON, responsable du service des travaux au 04383 99 83 ou à cette adresse email: karol.weron@anthisnes.be

Par le Collège,

La Directrice générale,



RENARD A.



Le Bourgmestre,



TARABELLA M.